

Madame la Présidente du Conseil
Départemental de l'Ariège
5-7 rue du Cap de la Ville BP 60023
09 001 FOIX CEDEX

Foix, le 18 septembre 2024

Objet : Arrêt définitif du réseau cuivre ADSL et migration vers le réseau fibre

Madame, Monsieur,

Depuis 50 ans environ, le réseau de télécommunication des Français, d'abord uniquement téléphonique, puis d'accès à internet et à la télévision via l'ADSL, est physiquement constitué de câbles en cuivre. Ce réseau ADSL est la propriété d'Orange, ex France Telecom, qui en assure l'entretien, et le rend disponible à tous les opérateurs.

Dans le cadre de la modernisation de ses réseaux, Orange a annoncé fin 2019 sa volonté de fermer cette infrastructure cuivre, progressivement, entre 2023 et 2030. En parallèle, depuis 2013, le plan national France Très Haut Débit, initié par l'état, s'est donné pour objectif de construire le réseau qui viendra en remplacement du réseau ADSL, et de rendre raccordable tous les foyers et entreprises françaises à la fibre optique d'ici 2025.

Votre Département est un acteur majeur dans ce cadre, puisqu'il construit depuis 2018 le réseau en fibre optique en Ariège.

Dans votre commune de Saint-Martin-de-Caralp, les services du téléphone, de l'accès internet ADSL et de la télévision supportés par le réseau cuivre seront coupés définitivement en janvier 2028.

Il convient donc d'ici cette date, si vous souhaitez conserver tout ou partie de ces services, de raccorder votre logement, votre entreprise ou vos locaux professionnels, à la fibre optique.

Afin qu'aucun foyer ni aucune entreprise du département ne rencontre de difficultés dans cette évolution, les élus du Conseil Départemental vous proposent, si vous le souhaitez, un accompagnement personnalisé, individualisé et au plus proche de vos interrogations et problématiques.

La Présidente du Conseil Départemental Mme TEQUI, vous invite à une réunion d'information organisée en collaboration avec les communes concernées, le mercredi 20 novembre à 18h, salle Polyvalente de Serres-sur-Arget, durant laquelle vous pourrez poser toutes vos questions.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma plus haute considération.

Christine TEQUI

Présidente du Conseil départemental de l'Ariège

